

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne

**Décision n° 11349 du 12 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie d'Auvergne**

NOR : INTJ1406802S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 28701 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325258S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} juillet 2014:

Chopard, Didier	Nigend : 146 875	Numéro de livret de solde : 8 004 726
Dubreuil, Sébastien	Nigend : 163 730	Numéro de livret de solde : 8 020 432

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2014:

Ducret, Patrice	Nigend : 148 711	Numéro de livret de solde : 8 006 521
Haas, Alexandre	Nigend : 152 345	Numéro de livret de solde : 8 010 352
Vivier, Philippe	Nigend : 138 880	Numéro de livret de solde : 5 325 199
Beyne, Marie-Noëlle	Nigend : 127 098	Numéro de livret de solde : 5 281 111
Tartary, Franck	Nigend : 160 391	Numéro de livret de solde : 8 017 397
Dauguet, Olivier	Nigend : 146 074	Numéro de livret de solde : 8 004 426
Demailly, Patrick	Nigend : 139 949	Numéro de livret de solde : 5 305 016

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2014:

Gomes De Sa, Emilia	Nigend : 152 850	Numéro de livret de solde : 8 010 752
----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2014:

Pagenel, Pierre	Nigend : 306 133	Numéro de livret de solde : 8 091 118
Goutay, Myriam	Nigend : 210 520	Numéro de livret de solde : 8 063 105

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 juin 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie d'Auvergne,*
É.-P. MOLOWA